

PRÉVENTION ET GESTION DES CHUTES ET DE LEURS CONSÉQUENCES (POR)

Novembre 2023

La prévention des chutes, c'est l'affaire de tous

Les chutes sont l'une des principales causes de déclaration d'événements indésirables au CIUSSS de la Capitale-Nationale. Dans bien des cas, les chutes sont évitables. C'est pourquoi il est important de mettre en place les actions nécessaires pour prévenir les chutes et leurs conséquences. Tout le monde est à risque de chute.

Révision de la Politique

Cette année, des travaux ont été amorcés pour la révision de la [Politique relative à la prévention et la gestion des chutes et de leurs conséquences \(PO-56\)](#) afin de répondre davantage aux besoins des secteurs d'activité en matière de prévention et de gestion des chutes de leurs conséquences.

Travaux en cours et à venir

- Révision du gabarit de complétion des procédures spécifiques.
- Création d'un guide clinique sur la prévention et gestion des chutes et de leurs conséquences.
- Révision de la règle de soins infirmiers d'évaluation et suivi de l'utilisateur ayant chuté RSI-008 (travaux menés par la Direction des soins infirmiers en collaboration avec la Direction des services multidisciplinaires).

Interventions immédiates post-chute

Parfois, même si toutes les mesures préventives ont été mises en place, une chute peut survenir. Il est alors nécessaire d'assurer un suivi rigoureux afin de minimiser les conséquences pour l'utilisateur. C'est pourquoi un **suivi post-chute** doit être réalisé **immédiatement après la chute** et dans les heures suivant l'incident.

Lors d'une chute, il faut :

- S'assurer du confort de l'utilisateur et le rassurer;
- Déterminer s'il y a présence de blessures ou de risque de blessures ou d'autres conséquences ultérieures;
- Demander de l'assistance ou s'enquérir d'une infirmière lorsque possible;
- Relever l'utilisateur de façon sécuritaire;
- Déclarer et divulguer la chute (formulaire AH-223-1);
- Planifier et actualiser la surveillance post-chute.

Formations disponibles

- La formation **3072** disponible sur l'[Environnement numérique d'apprentissage \(ENA\) Prévention des chutes – Mesures préventives universelles](#) est **obligatoire** pour tout employé du CIUSSS de la Capitale-Nationale qui peut potentiellement être en contact avec les usagers et ce, autant pour le personnel clinique qu'administratif;
- Une formation spécifique aux bénévoles est offerte au moment de leur accueil au CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Des ressources disponibles aux usagers

Dorénavant, le CIUSSS de la Capitale-Nationale offre au grand public le site ciusssn.ca/chutes.

Le contenu est destiné au public de tous âges. On y retrouve du matériel informatif sur les moyens de prévenir les chutes ainsi qu'un autoquestionnaire pour vérifier le risque de faire une chute.